



La recherche en un coup d'œil

Automutilation en milieu carcéral - évaluation, intervention et prévention

MOTS CLÉS : *automutilation, comportement autodestructeur, suicide chez les détenus; pratiques exemplaires*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'automutilation peut se définir comme toute forme de blessure physique ou de défiguration qu'un individu s'inflige délibérément et que la société juge inacceptables, comme les coupures, les tentatives de strangulation et le fait de se frapper la tête contre une surface dure. Afin d'assurer la sécurité des détenus et de son personnel, le SCC doit réagir à l'automutilation de manière efficace et s'employer à réduire et à prévenir ce type de comportement. L'analyse documentaire dont il est ici question cherche à cerner les meilleures façons de prévenir et de traiter l'automutilation en milieu carcéral.

Ce que nous avons fait

Nous avons réalisé une analyse documentaire des pratiques fondées sur l'expérience clinique et axées sur l'évaluation, le traitement et la prévention de l'automutilation, particulièrement en milieu correctionnel.

Ce que nous avons constaté

On retrouve, chez les détenus sous responsabilité fédérale, beaucoup des facteurs associés à l'automutilation, comme la dépression, l'anxiété, la toxicomanie, l'impulsivité et des antécédents de traumatismes vécus pendant l'enfance. Ce groupe est donc fortement à risque d'adopter un tel comportement.

Un certain nombre d'outils d'évaluation du risque aident à déceler rapidement les personnes qui pourraient se mutiler, mais aucun ne s'est encore révélé empiriquement valable dans le contexte correctionnel.

L'automutilation est un comportement difficile à traiter. Cependant, certaines interventions, selon les recherches, réussissent à en réduire la fréquence et la gravité. Des traitements thérapeutiques comme la thérapie cognitivo-comportementale, la thérapie comportementale dialectique et une forme de thérapie cognitive à l'aide d'un manuel se sont révélées efficaces aussi bien dans la collectivité que dans le milieu correctionnel. En outre, certains éléments communs de ces thérapies, comme la création d'une relation thérapeutique positive, l'analyse de l'incident et la formation sur les techniques de restructuration cognitive, ont permis de réduire l'automutilation chez ceux qui ont participé à de tels programmes. Ce sont là des éléments qui pourraient être incorporés aux programmes correctionnels existants afin d'améliorer la prévention et le

traitement de l'automutilation. Certaines interventions systémiques, comme les séances de sensibilisation du personnel au suicide et les programmes de soutien par les pairs pour les détenus, sont proposées et appuyées par la recherche.

Le personnel correctionnel qui travaille auprès de détenus qui se mutilent a besoin d'aide supplémentaire pour réagir à ces comportements, puisqu'ils peuvent causer un niveau de stress élevé et entraîner l'épuisement professionnel. La documentation fait ressortir l'importance d'une formation accrue pour le personnel afin qu'il comprenne mieux la dynamique de l'automutilation ainsi que de services de soutien comme des séances d'aide après un stress causé par un incident critique et les programmes d'aide aux employés.

Ce que cela signifie

Le SCC a mis en œuvre un certain nombre de politiques et d'initiatives qui sont conformes aux pratiques fondées sur l'expérience clinique pour le traitement et la prévention de l'automutilation. Les recherches examinées dans notre analyse documentaire présentent un certain nombre d'options que le SCC pourrait développer ou adopter pour améliorer la façon dont sont actuellement gérés les incidents d'automutilation.

Pour de plus amples renseignements

Usher, A., J. Power et G. Wilton. *Automutilation en milieu carcéral - évaluation, intervention et prévention, Rapport de recherche R-220*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2010.

Pour obtenir le rapport intégral en format PDF, veuillez écrire à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca

Préparé par : Jenelle Power

Pour nous joindre

Direction de la recherche
613-996-3287

recherche@csc-scc.gc.ca

